

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 22 JUNI 2022**

Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 27  
Nombre de votants : 30

Convocation du 14.06.2022  
Affichage du 14.06.2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juin, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle Georges Brassens à Tourouvre au Perche suite à la convocation du 14.06.2022, affichée le 14 juin 2022.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme ENCELIN Elyane, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUILLET Denis, M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, Mme LEROY Céline, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M POIRIER Franck, Mme POULAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme ROYER-BERGER Frédérique, Mme SAUVANEIX Alexandra.

Etaient absents-excusés : M DESCHAMPS Michel (donne pouvoir à Mme LEROY Céline), Mme EDOU Bernadette, M ORY Gilles (donne pouvoir à Mme LALAOUNIS Danièle), M VIANDER Marcel (donne pouvoir à M BAILLIF Christian).

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HIBOU Christelle, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Christian BAILLIF est désigné secrétaire de séance

**DELIBERATION N° 2022.06.124**

**REVERSEMENT SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS (4) - AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE**

Dans le cadre des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif il convient de reverser aux bénéficiaires les subventions obtenues auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Vu 15/06/2022 la convention de mise en œuvre de l'Opération des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif numéro 1077218 (1) signée le 19 décembre 2017.

Considérant qu'il revient à la Communauté de Communes de percevoir de l'Agence de l'eau Loire Bretagne les subventions pour les propriétaires éligibles de son territoire rattaché à l'Agence de l'eau susnommée,

Monsieur le Président présente les demandes d'aides individuelles transmises par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, dans le cadre des travaux de réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage privé des installations d'assainissement non collectif.

1) Nom et prénom du demandeur : Monsieur Madame BROSSET Laurent

Adresse du demandeur : Le Bois Taillebot Moulicent 61290 LONGNY LES VILLAGES

Montant étude de filière facturée TTC : 408.00 €

Montant des travaux facturés TTC : 11 730.40 €

Montant total facturés TTC et retenu pour subvention TTC : 12 138.40 €

Montant subvention définitive au particulier à verser par la Communauté de Communes TTC : 2 550.00 €

2) Nom et prénom du demandeur : Monsieur Madame SCHMIDT Claude

Adresse du demandeur : La Pomarie Bresollettes 61190 TOUROUVRE AU PERCHE

Montant étude de filière facturée TTC : 408.00 €

Montant des travaux facturés TTC : 12 705.00 €

Montant total facturés TTC et retenu pour subvention TTC : 13 113.00 €

Montant subvention définitive au particulier à verser par la Communauté de Communes TTC : 2 550.00 €

3) Nom et prénom du demandeur : Monsieur WAST Marc

Adresse du demandeur : Le Bourg Bresollettes 61190 TOUROUVRE AU PERCHE

Montant étude de filière facturée TTC : 370.00 €

Montant des travaux facturés TTC : 12 650.00 €

Montant total facturés TTC et retenu pour subvention TTC : 13 020 €

Montant subvention définitive au particulier à verser par la Communauté de Communes TTC : 2 550.00 €

4) Nom et prénom du demandeur : Monsieur Madame BELLEMARE Pascal

Adresse du demandeur : 4 Les Longchamps 61290 L'HOME CHAMONDOT

Montant étude de filière facturée TTC : 408.00 €

Montant des travaux facturés TTC : 9 614.00 €

Montant total facturés TTC et retenu pour subvention TTC : 10 022.00 €

Montant subvention définitive au particulier à verser par la Communauté de Communes TTC : 2 550.00 €

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:**

- **D'autoriser le versement des subventions désignées ci-dessus aux bénéficiaires tels que présentés.**

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

**Le Président,  
Emmanuel LE SECQ**

